



Rapport
annuel 2023

Sitcom
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Rapport établi et présenté par Monsieur Alain CAUNÈGRE, Président du Sitcom, en séance du Comité syndical du 12 juin 2024
Rédaction du rapport assurée par les services du Syndicat sous la direction de Monsieur Thomas VACHEY, Directeur du Sitcom
Rapport établi conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015.
Rapport établi conformément à l'article L. 2224-17-1 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales
Crédits photos : Sitcom Côte sud des Landes, Patrick Valleau Photographe - Crédits illustrations : BS COMM, Esens création, CITEO



Sommaire

Le service public de gestion des déchets
 Du premier geste de tri
 à l'économie circulaire

Repères 2023

La feuille de route 2021-2026

Le devenir de nos déchets

L'économie circulaire

La prévention des déchets

La communication

Les déchets du territoire

La collecte

Le Sitcom, au service
 des entreprises du territoire

La valorisation de nos déchets

Les données financières

Les ressources humaines

4

5

6

7

8

10

12

14

15

16

19

20

23

26

Le service public de gestion des déchets

Créé le 4 avril 1969, le Sitcom Côte sud des Landes, syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, compte 5 adhérents :

Les communautés de communes Marenne Adour Côte Sud, du Seignanx, Côte Landes Nature, du Pays d'Orthe et Arrigans (partie Ouest du territoire), pour lesquelles le Sitcom exerce les compétences COLLECTE et TRAITEMENT, La Communauté d'Agglomération du Grand Dax, pour laquelle le Sitcom exerce la compétence TRAITEMENT uniquement.

UN SYNDICAT, DEUX COMPÉTENCES !

La collecte

Auprès des 56 communes des 4 EPCI ayant délégué cette mission :

Collecte des ordures ménagères

Gestion et exploitation des 22 déchetteries

Le traitement

Auprès des 76 communes des EPCI adhérents :

Collecte, tri et valorisation des déchets recyclables (points tri)

Transport, traitement et valorisation des déchets issus des déchetteries

Transfert et valorisation des ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénèsse-Maremne

Les chiffres clés

400 Agents

26 Déchetteries dont 4 exploitées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

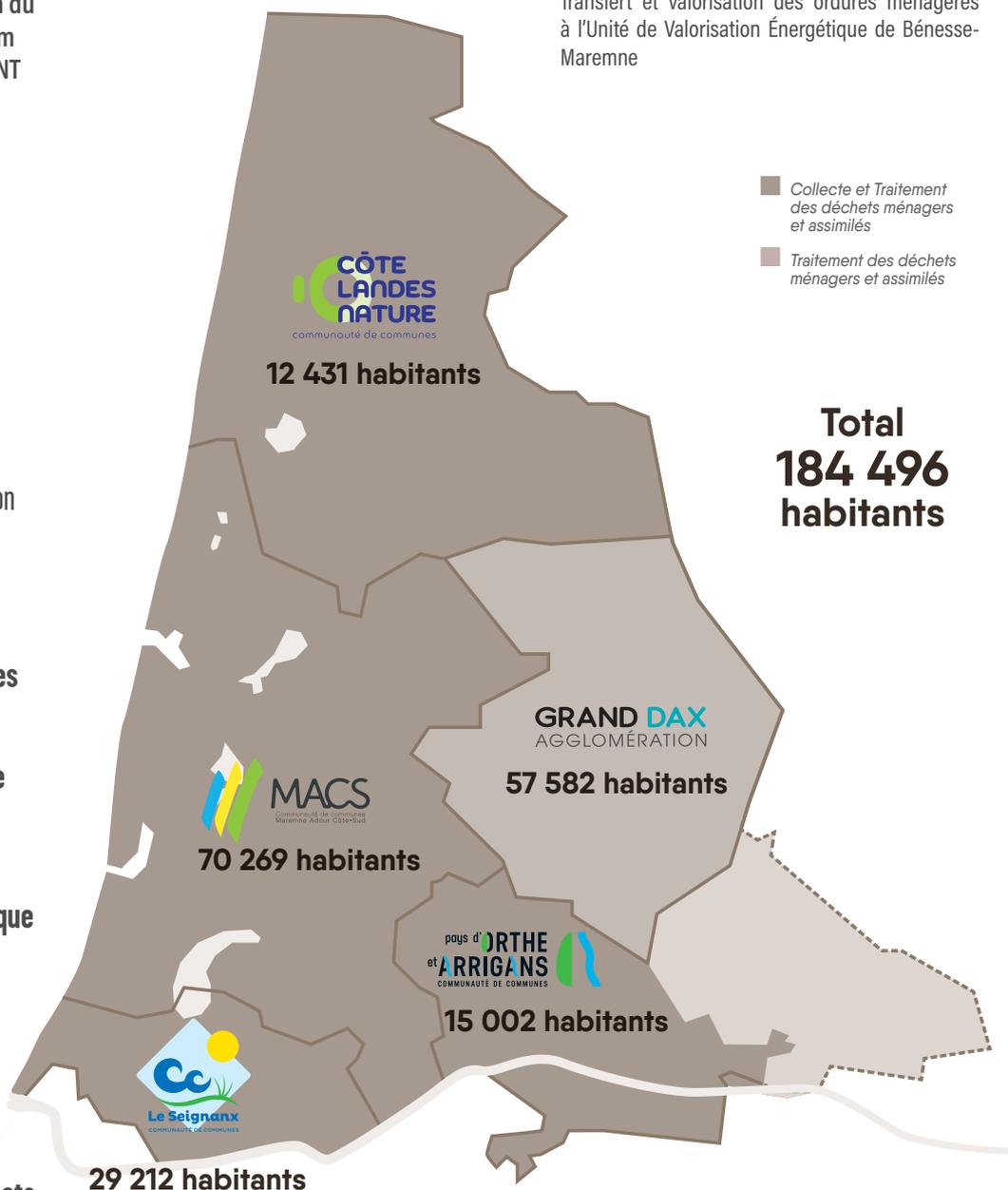
6 594 Points de collecte des ordures ménagères

626 Points d'apport volontaire pour le tri des emballages

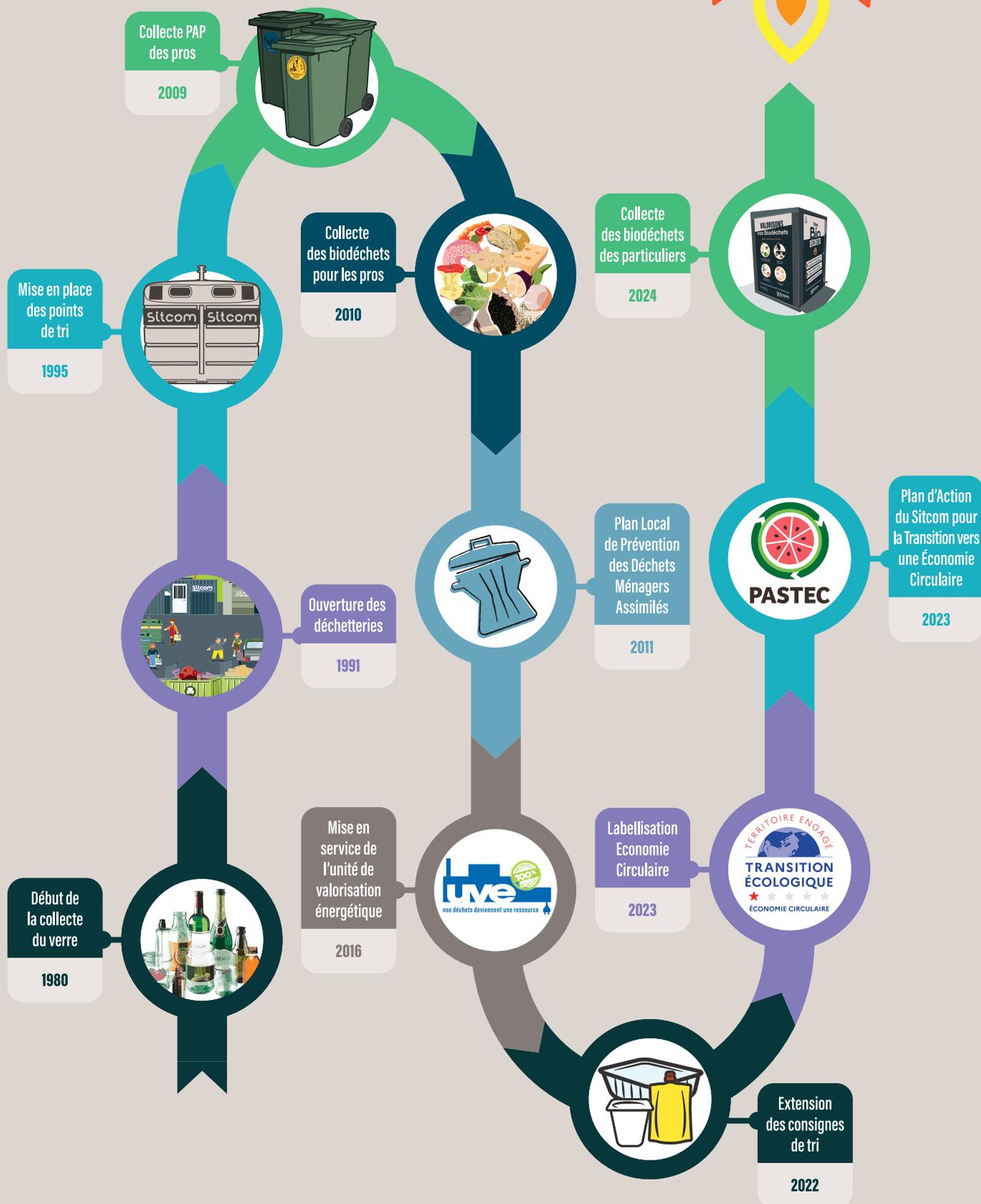
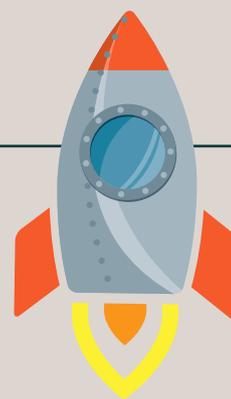
1 Unité de Valorisation Énergétique à Bénèsse-Maremne

1 Plate-forme multimatériaux à Bénèsse-Maremne

2 Centres de transfert des déchets à Messanges et Saint-Paul-lès-Dax



Du premier geste de tri à l'Économie Circulaire



Repères 2023

Février

Renouvellement de la certification ISO 50001 de l'UVE, pour la 7^{ème} année consécutive

ISO 50001
BUREAU VERITAS
Certification



Mars

Validation de la politique environnementale pour la plateforme de recyclage, en vue de sa certification ISO 14 001



Avril

Matinale sur le Tri à la source des biodéchets organisée par le Sitcom avec l'ensemble des communes du territoire



Mai

Premier comité de pilotage Economie Circulaire organisé par le Sitcom avec ses partenaires



Juin

Journées de sensibilisation organisées dans le cadre de la Semaine de la Réduction des Déchets.



PASTEC
PLAN D'ACTION DU SITCOM
POUR LA TRANSITION VERS
UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

Septembre

Validation du Plan d'Action du Sitcom pour la Transition vers une Economie Circulaire et du PLPDMA 2023-2026



Octobre

21^{ème} forum national du Cercle National du Recyclage organisé par le Sitcom



Novembre

Matinale organisée par le Sitcom et réunissant 90 acteurs de l'Economie Circulaire autour sujet « BTP et économie circulaire : Comment passer de la théorie à la pratique ? »



Décembre

Fin d'installation des bornes de collecte pour la mise en place du tri à la source des biodéchets

La feuille de route 2021-2026

Une véritable dynamique pour renouveler le modèle du Sitcom



A l'issue d'un travail mené lors du Séminaire du 11 septembre 2021, les élus du Sitcom ont validé, en Comité Syndical du 28 septembre, la Feuille de Route du syndicat pour la période 2021-2026.

Cette Feuille de Route ambitieuse s'articule autour de 5 axes, déclinés en actions concrètes qui guident l'action quotidienne des services.

AXE 1

Réduire les déchets

Définir un mode de **gestion des biodéchets** sur le territoire ● Rédiger un nouveau **PLPDMA** (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) ● Impulser des **chantiers éco-responsables** ● Promouvoir le **réemploi** ● Accentuer la **communication** ● Développer l'accompagnement des **manifestations zéro-déchet...**

AXE 2

Transformer les déchets en ressources

Mieux connaître nos déchets ● Développer de nouvelles **filières de recyclage** et accentuer le **tri** ● Poursuivre la réduction du stockage des inertes et favoriser l'utilisation des **matériaux issus du recyclage du Sitcom** ● Optimiser le fonctionnement des **unités de valorisation (UVE et plateforme)...**

AXE 3

Assurer la mobilisation et la coopération de l'ensemble des acteurs du territoire

Positionner le Sitcom en tant que **réfèrent et animateur de réseau** et recruter un **chargé de mission Economie Circulaire** ● Soutenir les **initiatives locales vertueuses** portées par les associations, entreprises... ● **Clarifier** la place des déchets des professionnels au sein du service public ● **Consolider les partenariats** avec les collectivités et entreprises du territoire...

AXE 4

Maîtriser les coûts du service public de gestion des déchets

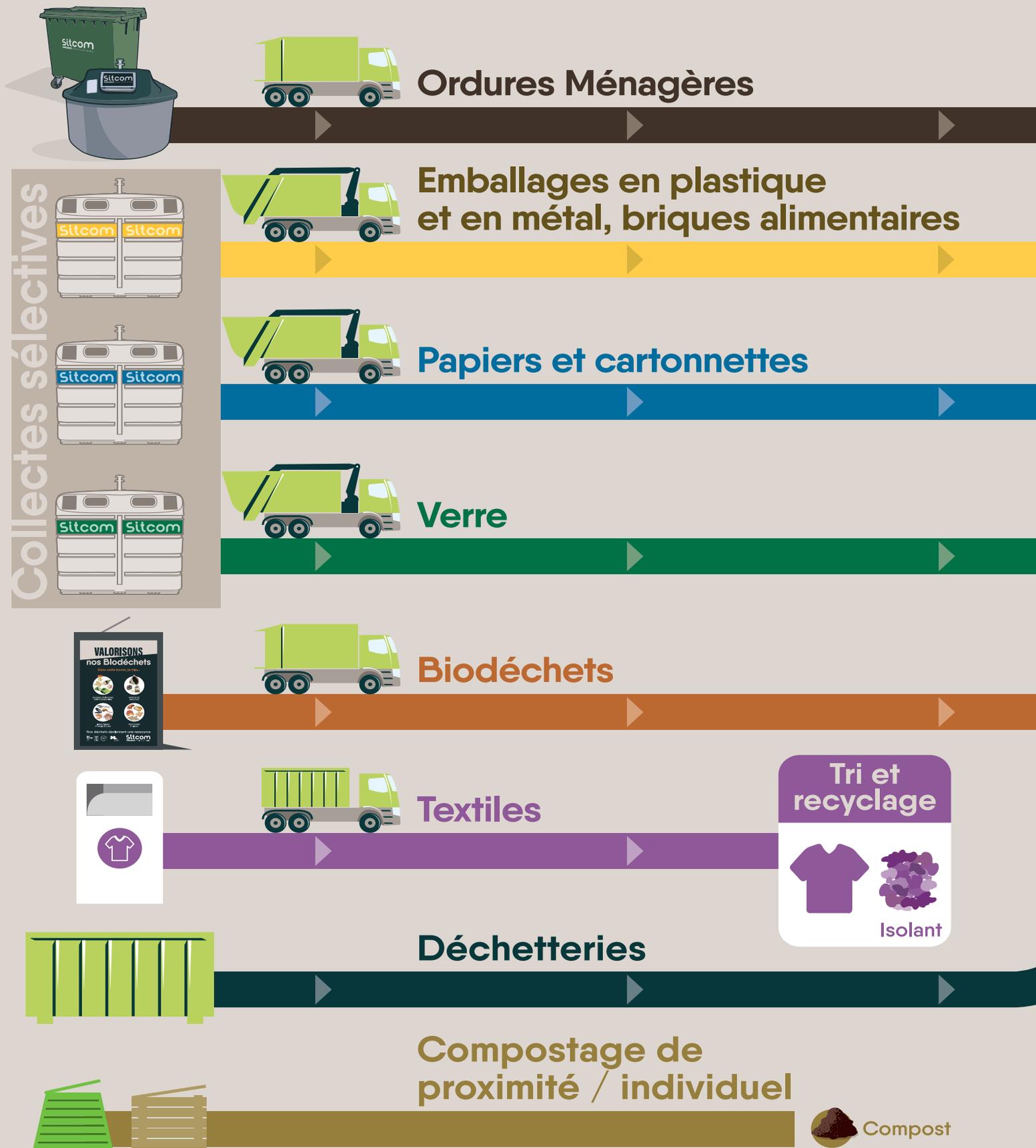
Créer et animer un **observatoire des coûts** ● Étudier la mise en œuvre d'une **tarification incitative** ● Engager une stratégie de **mutualisation de moyens** entre syndicats de déchets ● **Optimiser** la collecte et le traitement des déchets pour en réduire les coûts ● Redéfinir le mode de **financement public du service...**

AXE 5

Au-delà du déchet...

Favoriser le lien avec le **monde universitaire** ● Engager des actions en faveur de la **biodiversité** ● Favoriser le développement des **carburants alternatifs** ● Développer les partenariats avec les **entreprises à vocation sociale** ● Poursuivre la dynamique de **modernisation et professionnalisation des services...**

Le devenir de nos déchets



Valorisation énergétique



(Bénesse-Maremne)



Electricité



Machefers valorisés



Ferraille valorisée



Résidus d'épuration valorisés

Centre de tri

ValorBéarn



(Sévignacq)

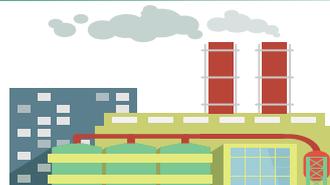


Recyclage du papier



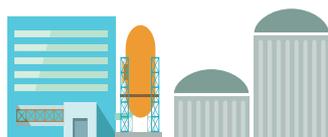
(Espagne)

Recyclage du verre



(Vayres)

Méthanisation et compostage



(Bayonne)



Electricité



Compost

Plate-forme multimatériaux

pim



(Bénesse-Maremne)



Valorisation matière



Valorisation énergétique



Valorisation Organique

Installation de stockage

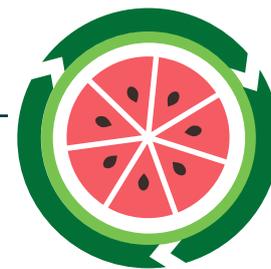
(Messanges)

Recyclage

(Rion des Landes)



L'économie circulaire



PASTEC

PLAN D'ACTION DU SITCOM
POUR LA TRANSITION VERS
UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Sitcom a lancé en 2022 sa démarche d'économie circulaire afin d'accompagner la mutation du territoire dans cette voie.

Par cette démarche, le Sitcom souhaite s'engager au-delà de son sujet de prédilection que sont les déchets, en visant à mieux préserver les ressources de manière générale. Cela implique de repenser en profondeur nos modes de production et de consommation afin de réduire leurs impacts environnementaux.

2022 :

Lancement de la démarche économie circulaire du Sitcom

Mars 2023 :

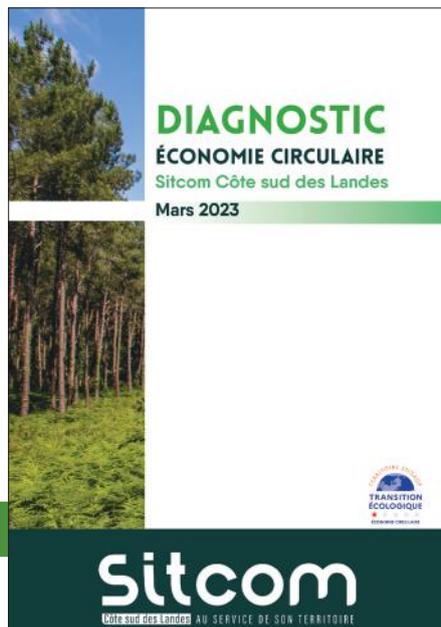
Publication du diagnostic économie circulaire

Septembre 2023 :

Publication du Plan d'Action du Sitcom pour la Transition vers une Economie Circulaire 2023-2026



La première pierre de cette démarche a été la réalisation d'un diagnostic économie circulaire, publié en mars 2023.



Le diagnostic économie circulaire a mis en avant plusieurs grands enseignements :

- Le territoire est riche de nombreux acteurs déjà engagés dans l'économie circulaire (associations, collectivités, entreprises). Ils interviennent sur divers sujets tels que le réemploi, la réparation, le recyclage, l'éco-construction, l'alimentation durable ou encore la sensibilisation à l'environnement.
- 3 grandes filières économiques à forts enjeux ont été identifiées du fait de leur poids dans l'économie locale et de la quantité de ressources qu'elles mobilisent. Il s'agit des secteurs du bâtiment, du tourisme et de l'alimentaire.
- Toutes les ressources mobilisées par le Sitcom au travers de ses différentes activités constituent une opportunité pour développer de nouvelles filières de valorisation (réemploi, réparation, up-cycling, recyclage).

Retrouvez le Diagnostic Économie Circulaire complet sur le site internet www.sitcom40.fr > Sitcom > Les documents > Les documents cadres

Le diagnostic a ensuite servi de base à l'élaboration de la stratégie économie circulaire du Sitcom qui a été transcrite en 24 actions planifiées de 2023 à 2026 qui constituent le Plan d'Action du Sitcom pour la Transition vers une Economie Circulaire (PASTEC).

Le PASTEC vise à embarquer tous les acteurs du territoire au sein d'une dynamique commune en faveur de l'économie circulaire.

Il s'articule autour de 24 actions qui, en fonction des thématiques, ciblent les collectivités locales, les acteurs économiques, les associations, les citoyens ou bien les activités du Sitcom elles-mêmes.

Retrouvez le PASTEC sur le site internet www.sitcom40.fr > Sitcom > Les documents > Les documents cadres

Les premières actions du PASTEC lancées en 2023 :

- Organisation de l'événement « BTP et Économie Circulaire : Comment passer de la théorie à la pratique ? »

Le Sitcom s'est associé à Domolandes, Odéys et Solténa pour organiser un événement consacré au sujet de l'économie circulaire dans le secteur du BTP.

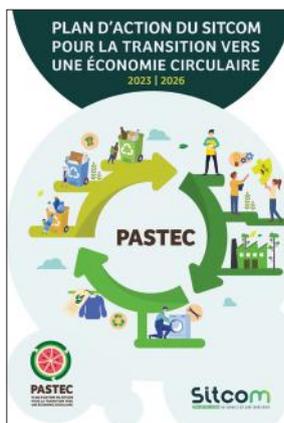
Cette matinée a réuni une centaine d'acteurs de la filière ou membres de collectivités locales et a permis de mettre en avant plusieurs porteurs de projets du territoire engagés dans l'éco-construction, l'habitat participatif ou encore la déconstruction et le réemploi de matériaux du bâtiment.



- Animation de Fresques du Climat en interne

Plusieurs sessions de l'atelier La Fresque du Climat ont été organisées au Sitcom fin 2023. Elles ont permis de sensibiliser une cinquantaine d'agents aux enjeux du changement climatique et de réfléchir collectivement aux pistes d'actions pour rendre notre syndicat plus vertueux.

Pour faire suite à ces fresques, un comité interne constitué d'agents volontaires sera mis en place à partir de 2024 pour co-construire et porter des actions concrètes en faveur de la transition écologique du Sitcom.



La prévention des déchets

Le Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document réglementaire et obligatoire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité ayant la compétence de gestion des déchets. Il détaille à l'échelle du territoire les actions et les moyens à déployer pour atteindre les objectifs de réduction des déchets sur une période déterminée.

Au Sitcom Côte sud des Landes, le PLPDMA s'inscrit dans un plan plus général : le Plan d'Action du Sitcom pour la Transition vers l'Economie Circulaire (PASTECC) débuté en 2022.

Territoire d'action du PLPDMA : les quatre communautés de communes

En 2023, le programme 2017-2022 arrivant à échéance, un nouveau programme d'actions a été construit pour la période 2023-2026. Il se matérialise par un document établissant :

- **Un diagnostic de territoire sous l'angle déchets.**

On analyse QUI produit les déchets, QUAND les déchets sont produits, COMBIEN de tonnes sont générées et QUELS TYPES de déchets sont produits.

- **Des objectifs de réduction pour la période 2023-2026.**

On y rappelle les objectifs fixés par le Plan National de prévention des déchets (PNPD) ainsi que le Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD) et il en ressort une trajectoire de territoire.

- **Des actions à mener pour atteindre ces objectifs.**

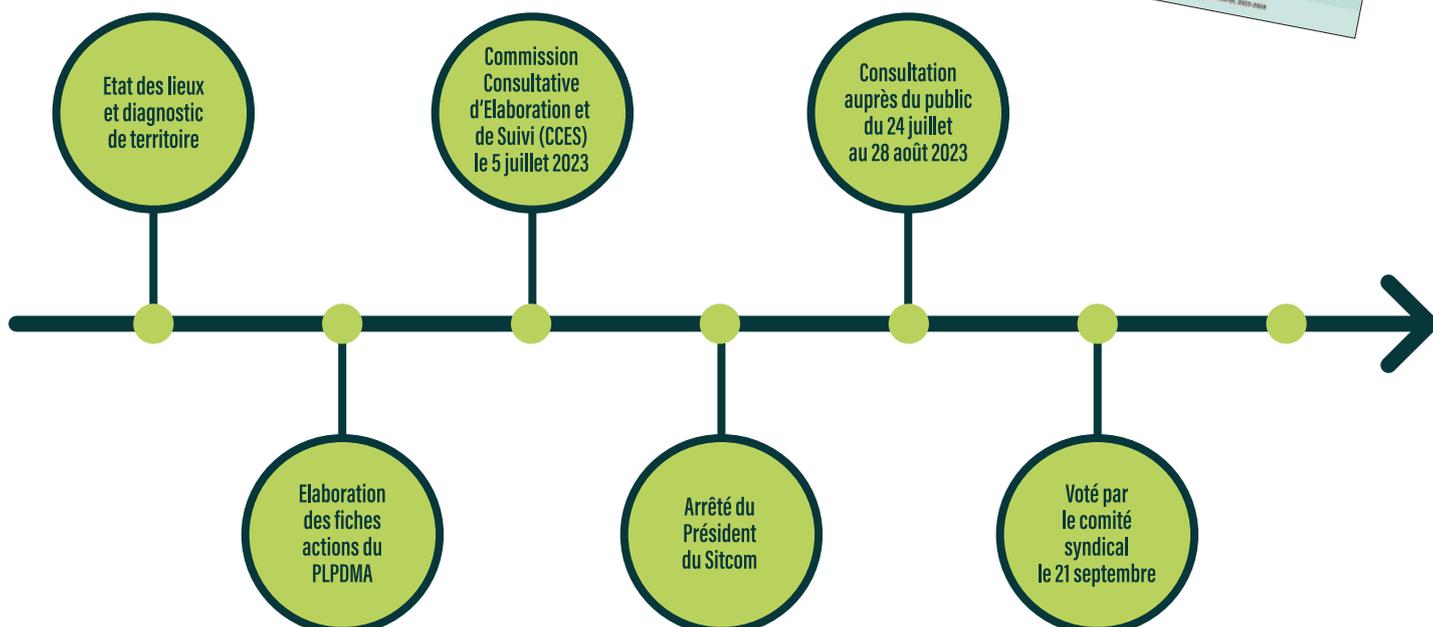
On y détaille les 10 fiches actions prioritaires à mener pour atteindre les objectifs.

Après avis de la commission d'élaboration et de suivi du PLPDMA et consultation du public, ce nouveau programme d'actions a été voté par l'assemblée délibérante du Sitcom le 21 Septembre 2023.

Il est consultable sur www.sitcom40.fr.



Déroulé de l'élaboration...



Les objectifs de Réduction

Diminuer de 15% la production de déchets ménagers et assimilés en 2023 par rapport à 2010 se traduit sur notre territoire par une diminution de 32,8 kg par habitant.

Ainsi, en 2026, l'objectif à atteindre est une production de 1615 kg par habitant.

Les gisements identifiés sont :

- La fraction des biodéchets contenue dans les ordures ménagères
- Les végétaux déposés en déchetteries
- Les encombrants des déchetteries
- Les déchets inertes ou gravats déposés en déchetterie
- Les déchets incinérables déposés en déchetterie

Qu'est-ce que les Déchets Ménagers et assimilés ?

Les DMA regroupent les ordures ménagères, les emballages alimentaires recyclables (plastique et boîtes métalliques), le verre, le papier et cartonnettes et l'ensemble des déchets déposés en déchetterie.

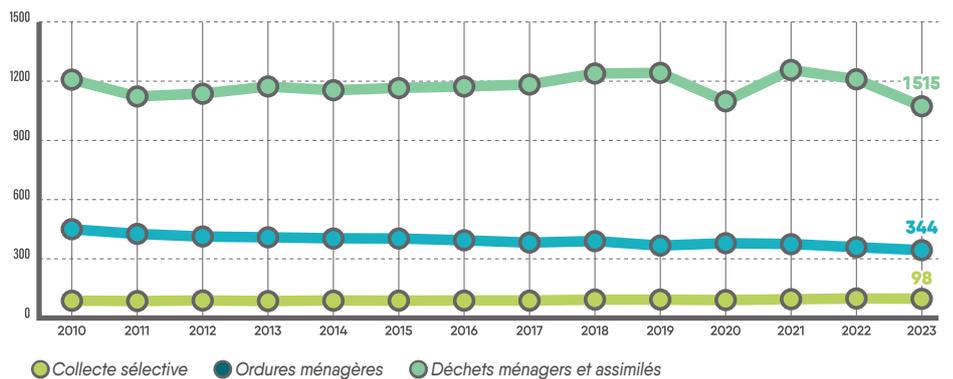
Les dix actions du PLPDMA 2023 – 2026

- Communiquer efficacement sur le territoire en matière d'économie circulaire et de réduction des déchets
- Etre exemplaire en matière de prévention des déchets
- Réduire et mieux gérer les déchets des manifestations
- Réduire et mieux gérer les déchets du milieu scolaire
- Encourager le réemploi
- Encourager la réparation et les consignes d'entretien
- Encourager la réparation, le réemploi et la réutilisation des textiles
- Développer la gestion de proximité des biodéchets
- Poursuivre le dispositif d'information aux nouveaux habitants
- Etendre la diffusion du non à la pub.

Les Déchets générés

Tonnages 2023

Territoire : 4 communautés de communes



L'évolution des ratios de déchets produits par habitant (Kg/hab.) depuis 2010, année de référence, est basée sur la population municipale. Les ratios sont surévalués car ils ne prennent pas en compte l'impact touristique et les déchets des entreprises.

L'indice de réduction de la quantité de déchets produite en 2023 est de 87 si l'année de référence est 2010 comme base 100. Il traduit une diminution de 13% de la production de déchets produits par habitant.

Bilan global 2023 :
5200 tonnes de déchets évités grâce aux actions de prévention
605 647 personnes sensibilisées

Quelques résultats 2023 :
529 tonnes de biens de consommation et 217 tonnes de textiles détournées vers le réemploi
55 écoles engagées et 6 617 élèves sensibilisés
127 manifestations engagées dans des actions de tri et de réduction des déchets et 144 780 verres réutilisables utilisés sur les manifestations du territoire du Sitcom.

La communication

Différents médias et outils de communication sont utilisés pour informer les usagers du Sitcom sur la gestion des déchets :

La publication

«Sitcom infos» qui est distribuée à plus de 65 000 foyers deux fois par an.

En 2023 :

- 1 publication en janvier imprimée à 67 850 exemplaires
- 1 publication en septembre imprimée à 68 692 exemplaires



Le site internet

www.sitcom40.fr

détaille les informations relatives aux services du Sitcom. Une page Actualités permet d'informer en temps réel des nouveautés ou des modifications d'accès aux sites.

En 2023 : actualisation de l'extranet dédié aux hébergeurs touristiques partenaires qui leur permet d'accéder à l'ensemble des visuels et fichier relatifs au tri et à la réduction de déchets.

L'application

Panneau Pocket

Cette application gratuite permet de recevoir des informations et alertes sur la gestion des déchets provenant du Sitcom Côte sud des Landes : fermetures de déchetteries, changement de jours de collecte pour les professionnels, ...



Les réseaux sociaux

relaient en temps réel les informations relatives notamment à la réduction, au tri et à la valorisation des déchets.

Des campagnes de sensibilisation

sur des thèmes spécifiques sont également réalisées : chaque campagne s'articule autour d'un article dans la publication externe, un spot radio, d'un affichage, d'une parution sur le site internet et la page Facebook du Sitcom, des articles dans les bulletins des communes et des communautés de communes.

Différents outils de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets sont mis à disposition des usagers : guides, mémo, ...

En 2023, avec la mise en place du tri à la source des biodéchets, de nouveaux outils ont été créés ou mis à jour : mémo-tri, guide du tri et création d'un nouveau guide du compostage des déchets.

Les nouveaux habitants

sont sensibilisés spécifiquement par un courrier nominatif accompagné de guides et d'un ensemble d'informations nécessaires pour réduire et mieux trier les déchets.

En 2023 : 1 323 envois, soit 3 307 personnes sensibilisées.

Les déchets du territoire

Collecte et traitement des déchets

Tonnage total des déchets 2023

283 489



296 789 tonnes en 2022
soit -4.5 % par rapport
au tonnage total 2022

Ordures ménagères

Traitées à l'Unité
de Valorisation
Énergétique
de Bénése-Maremne

60 348
tonnes

Déchets tiers

Déchets des activités
professionnelles pris en charge
par le Sitcom en complément de
ceux collectés en déchetteries

31 020 tonnes

15 972
tonnes

Collectes
sélectives

Triées en
centre de tri
ou reprises
directement par
les repreneurs

176 122
tonnes

26 déchetteries

Encombrants, végétaux,
déchets ménagers
spéciaux et déchets
professionnels
réceptionnés dans
les 26 déchetteries

Valorisation

Taux global
de valorisation :

95%

(93% en 2022)

Déchets valorisés
en électricité

26%

Déchets
recyclés

46%

Déchets transformés en
amendement organique

23%

Déchets
stockés

5%

La collecte

CHIFFRES CLÉS 2023

273 agents de collecte
 140 camions poids lourds
 626 Points d'apport volontaire pour le tri des emballages
 6 594 Points de collecte des ordures ménagères
 2 830 000 km parcourus

La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

CHIFFRES CLÉS 2023

Tonnages collectés :
 60 348 tonnes
 Performance :
 327 kg/hab (351 kg/hab en 2022)

Les résultats

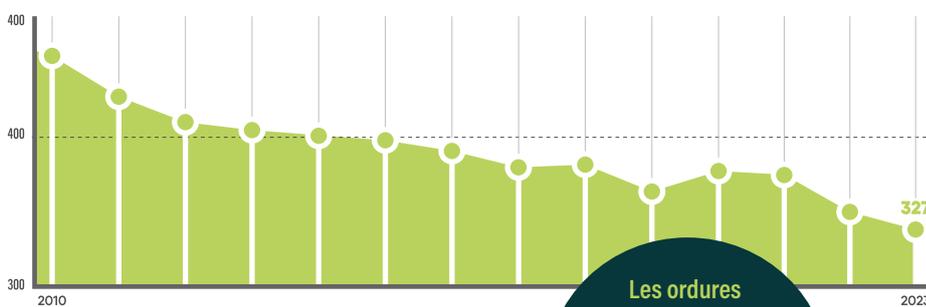
Évolution du tonnage des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) collectées

Tonnage des Ordures Ménagères par adhérent :

● GRAND DAX	16 700 tonnes 290 kg/hab 16 980 t. -298 kg/hab en 2022
● MACS	27 753 tonnes 395 kg/hab 27 877 t. 401 kg/hab en 2022
● SEIGNANX	7 208 tonnes 247 kg/hab 7 250 t. 252 kg/hab en 2022
● CLN	4987 tonnes 401 kg/hab 5 102 t. 417 kg/hab en 2022
● CCPOA	3700 tonnes 247 kg/hab 3 728 t. 251 kg/hab en 2022



Évolution de la production d'ordures ménagères résiduelles par habitant (en kg/an/hab)



Les ordures ménagères résiduelles sont valorisées au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénése-Maremne

La production par habitant d'ordures ménagères a diminué de 24 kg/hab/an par rapport à l'année 2022.

Les collectes sélectives

CHIFFRES CLÉS 2023

Tonnages collectés :
15 972 tonnes

Performance :
87 kg/hab

Les déchets collectés dans le conteneur jaune sont triés dans le centre de tri mécanisé du Syndicat Valor Béarn, situé à Sévignacq, afin de séparer les différents types de matériaux avant de rejoindre des filières de recyclage dédiées : le métal, les différents plastiques et les briques alimentaires.

Les emballages en verre (conteneur vert) et les papiers/cartonnettes (conteneur bleu) sont dirigés directement chez les repreneurs sans sur-tri supplémentaire afin d'être recyclés.



Tonnage collecte sélective :

● MACS	7 774 tonnes 110,6 kg/hab 7 592 t. - 108 kg/hab en 2022	● CCS	1 940 tonnes 66,4 kg/hab 1 930 t. - 67 kg/hab en 2022	● CAGD	3 473 tonnes 60,3 kg/hab 3 471 t. - 61 kg/hab en 2022
● POA	1 055 tonnes 70,3 kg/hab 1 044 t. - 70 kg/hab en 2022	● CLN	1 730 tonnes 139 kg/hab 1 713 t. - 140 kg/hab en 2022		

Papiers et cartonnettes



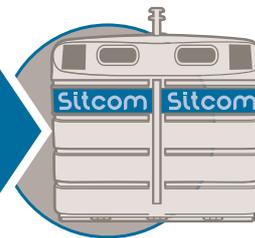
CAHIERS, BLOCS-NOTES, IMPRESSIONS
COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES



JOURNAUX, CATALOGUES,
PROSPECTUS



PETITS EMBALLAGES
EN CARTON



Papiers
et cartonnettes
4 273 tonnes
23,2 kg/hab

Emballages en plastique et en métal, briques alimentaires



BOUTELLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



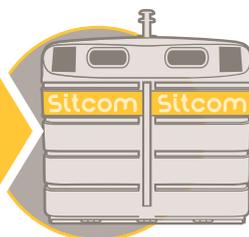
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL



BRIQUES
ALIMENTAIRES



Emballages
en plastique
et en métal,
briques
alimentaires
2 807 tonnes
15,2 kg/hab

Emballages en verre



POTS ET BOCAUX
EN VERRE



BOUTELLES
EN VERRE



FLACONS
EN VERRE



Verre
8 892 tonnes
48,2 kg/hab

Le réseau des déchetteries

CHIFFRES CLÉS 2023

176 122 Tonnes réceptionnées

1 200 000 visiteurs

Performance : 950 Kg/hab

Taux de valorisation : 93 %

Tonnage global

	Batteries	75 t
	Dons Associations	527 t
	Déchets spéciaux	701 t
	Palettes	2 152 t
	DEEE	2 359 t
	Mobilier	4 287 t
	Ferraille	2 587 t
	Rondins + souches	3 279 t
	Carton	3 214 t
	Bois	10 284 t
	TVI	22 169 t
	Gravats	62 694 t
	Végétaux	60 195 t

En 2023, 176 122 tonnes de déchets ont été collectées en déchetteries (190 876 tonnes en 2022), dont plus de 93% ont été valorisées (91% en 2022).

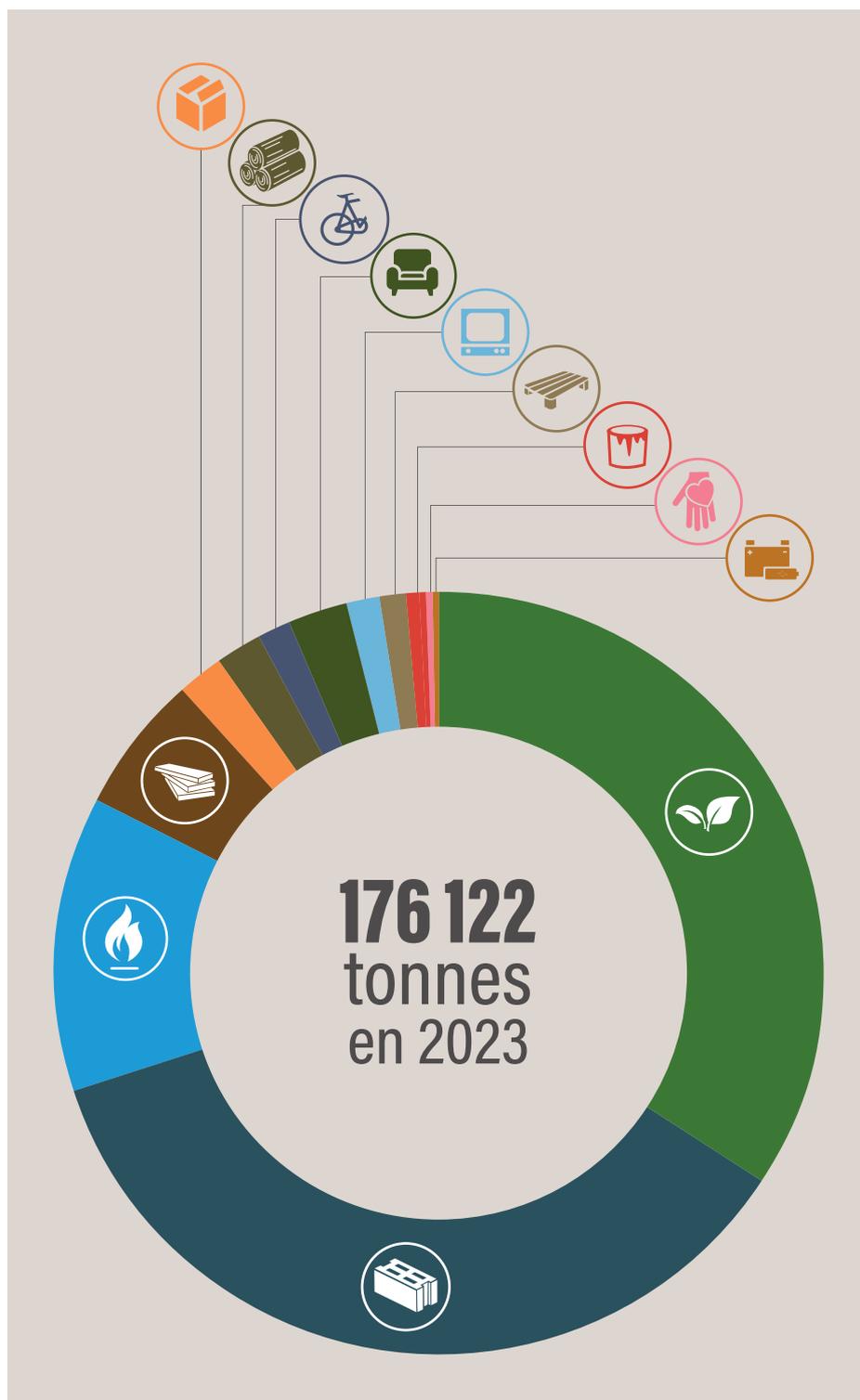
Les déchets non valorisables sont exclusivement constitués d'une partie des déchets inertes, stockés sur l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) du Sitcom.

La collecte des textiles

Les partenaires du Sitcom ont capté par l'intermédiaire de bornes «textile» mises en place sur le territoire et au sein de chaque déchetterie, 771 tonnes de vêtements sur l'année 2023.

Les textiles collectés sur le territoire du Sitcom sont triés puis, en fonction de leur état, réutilisés ou recyclés.

Le Sitcom dispose d'un réseau de 22 déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire du syndicat. Il assure également les évacuations des quatre déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.



Le Sitcom, au service des entreprises du territoire

CHIFFRES CLÉS 2023

35 000 entreprises bénéficient du service public de gestion des déchets

10 000 entreprises accèdent aux déchetteries

La redevance spéciale

Le Sitcom Côte sud des Landes exerce, pour le compte des entreprises qui le souhaitent, la collecte et le traitement de leurs déchets d'activités professionnelles. Cette prestation est financée par le paiement de leur part d'une redevance spéciale, dispositif réglementaire obligatoire.

Les services aux entreprises

La redevance spéciale donne droit à de nombreux services :

- La collecte des ordures ménagères, en conteneurs dédiés ou publics
- La collecte en porte-à-porte des cartons d'emballage
- La collecte en porte-à-porte des emballages recyclables et du papier
- La collecte en porte-à-porte des biodéchets
- L'accès en déchetteries

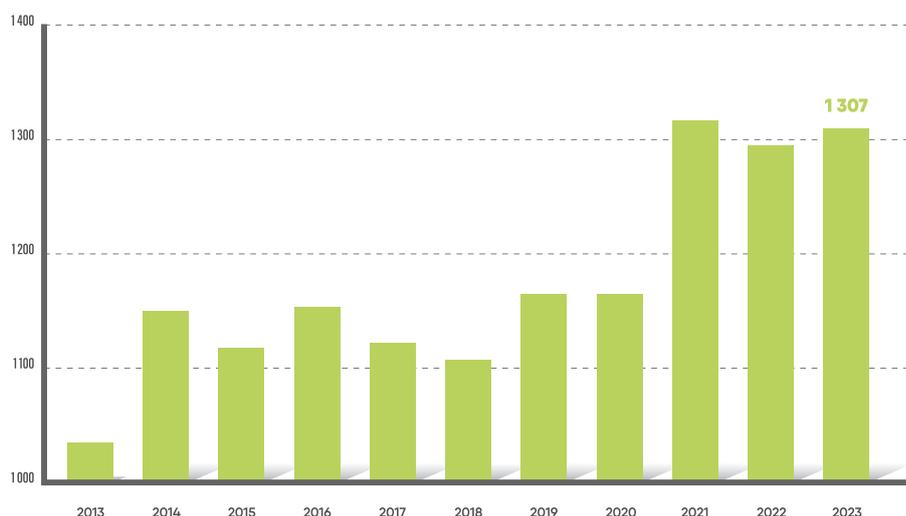
La collecte des cartons

Une collecte sélective du carton auprès des gros producteurs (entreprises, commerçants etc...) a été mise en place afin de détourner cette quantité de déchets valorisables de la collecte d'ordures ménagères classique.

En 2023, cette collecte a représenté 1 307 tonnes.

Le flux des cartons est valorisé directement par des repreneurs sans tri supplémentaire

Évolution de la collecte des cartons chez les professionnels (en kg/an)



La collecte des biodéchets

Une collecte des biodéchets des gros producteurs est mise en place pour détourner ces déchets de l'incinération et les revaloriser par compostage et valorisation énergétique. Depuis 2013, on note une augmentation significative des tonnages collectés, due principalement à la démarche de développement de cette filière engagée par le Sitcom.

En 2023 : 599 tonnes de déchets ont été collectées et valorisées

Le flux de biodéchets est valorisé sur le pôle Canopia (unité de méthanisation compostage du Syndicat Mixte Bil Ta Garbi, à Bayonne) sous forme de compost et d'énergie.

La mise à disposition et l'enlèvement de fûts d'huile végétale

Le Sitcom propose un service payant d'enlèvement des fûts d'huile végétale directement chez les gros producteurs type restaurants, cantines...

98 rotations ont été réalisées en 2023 soit 50 tonnes d'huile de friture

Les huiles végétales collectées sont ensuite valorisées en biocarburant dans des usines spécialisées

La valorisation de nos déchets

Les installations

Le Sitcom dispose des installations de traitement et de valorisation suivantes sur son territoire :

- 1 UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
- 1 PLATE-FORME MULTIMATÉRIAUX
- 2 CENTRES DE TRANSIT DES DÉCHETS
- 1 INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES



La plate-forme multimatériaux

CHIFFRES CLÉS 2023

Flux entrants 168 008 tonnes

Flux sortants 164 837 tonnes

Taux de valorisation : 100 %

20 agents

La plate-forme multimatériaux est un site qui réceptionne une partie des déchets qui seront, soit transformés en vue d'être commercialisés, soit stockés temporairement (transit) afin d'être recyclés, valorisés ou éliminés sur d'autres installations.

Entrée plate-forme	168 008 t	Opération plate-forme	Sortie plate-forme	164 837 t
Tout Venant Incinérable	21 651 t	Broyage	Déchets Valorisés Énergétiquement	22 306 t
Ordures ménagères	3 791 t	Mise en balle	Ordures ménagères	16 782 t
Reprise Ordures ménagères	3 694 t			
Mâchefers	22 726 t	Tri, criblage, maturation	Grave de mâchefers	19 567 t
			Ferraille	900 t
			Métaux non ferreux	411 t
Broyats de végétaux valorisables	36 714 t	Compostage	Compost 0/25	8 898 t
			Compost 0/10	13 320 t
			Sacs de compost	26 500 sacs
Rondins et souches	4 075 t	Broyage et criblage	Plaquettes	12 380 t dont 6 632 t
Palettes	2 390 t		Concassés	39 769 t
Gravats	52 393 t		Gravats non valorisés	3 920 t
			Sable	7 263 t
Verre	5 904 t	Transit	Verre	6 627 t
Bois	6 420 t	Transit	Bois	6 491 t
Papiers cartonnettes	2 106 t	Transit	Papiers cartonnettes	2 292 t
Cartons	1 731 t	Transit	Cartons	1 557 t
Plastiques Métal Briques	1 490 t	Transit	Plastiques Métal Briques	1 501 t
Multiflux	654 t	Transit		
Divers : spéciaux, refus	2 268 t	Transit	Divers	854 t

Les centres de transit

Les centres de transit permettent de limiter et optimiser le transport des flux de déchets sur les routes. Grâce à ces installations, les camions de collecte voient leurs trajets raccourcis. Les déchets collectés sont vidés sur ces installations puis transférés vers les sites de valorisation (UVE et plate-forme multimatériaux de Bénesse-Mareme notamment) par des camions de plus forte capacité.

Le centre de transit de Saint-Paul-lès-Dax a réceptionné et transféré 15 717 tonnes d'ordures ménagères et 5 768 tonnes de déchets inertes en 2023.

Le centre multifilières de Messanges a réceptionné et acheminé vers l'UVE de Bénesse-Mareme 11 995 tonnes d'ordures ménagères et vers la

plate-forme, 1 374 tonnes de bois, 734 tonnes d'emballages en plastique et métal, briques alimentaires, 2 505 tonnes de verre, 665 tonnes de papier et cartonnettes et 2 467 tonnes de déchets tout-venant.



L'unité de valorisation énergétique

CHIFFRES CLÉS 2023

90 598 tonnes de déchets valorisés énergétiquement

471 GWH d'électricité vendue sur le réseau électrique

100% de déchets valorisés

22 710 tonnes de mâchefers valorisés

3 931 tonnes de REFIOM valorisés

28 agents

L'unité de valorisation énergétique, en service depuis juillet 2016, est une unité de nouvelle génération qui répond aux meilleures techniques disponibles. Elle permet d'engager une triple valorisation de nos déchets : valorisation énergétique, valorisation matière et recyclage !



Valorisation énergétique

L'UVE a une capacité de traitement de 91 000 tonnes de déchets par an.

L'usine produit environ 50 GWh d'électricité chaque année, revendue sur le réseau électrique, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune d'environ 35 000 habitants.

La valorisation énergétique participe ainsi à la réduction des gaz à effet de serre et limite le recours aux énergies fossiles. De plus, la vente de l'énergie produite permet de diminuer le coût du traitement des déchets.

Valorisation matière

Les imbrûlés de l'incinération, appelés mâchefers, sont maturés sur la plate-forme multimatériaux du Sitcom, avant d'être criblés et déferraillés. Ces mâchefers, une fois analysés, sont vendus et utilisés en sous-couche routière, en remblais ou en couche de fondation pour bâtiments industriels.

Recyclage

L'ensemble des métaux ferreux et non ferreux (aluminium, cuivre...) contenus dans nos ordures ménagères sont récupérés dans les mâchefers puis réintégrés dans les filières de recyclage réglementaires.

Une unité toujours au sommet des performances

L'Unité de Valorisation Énergétique permet de donner une seconde vie à 100% des déchets qui y sont traités par la production et revente d'électricité sur le réseau public, la production et revente de graves de mâchefers, et enfin la valorisation des cendres par comblement d'anciennes mines de sel.

Toutes les meilleures techniques disponibles, qu'elles soient techniques ou organisationnelles, sont mises en œuvre au quotidien par les équipes de l'UVE pour permettre l'atteinte de ces performances exceptionnelles !

Une installation au cœur de la sobriété énergétique !

L'audit de certification ISO 50001 de l'UVE a été réalisé par le Bureau Veritas en mars 2023. A l'issue de cette inspection, la certification ISO 50001 a été confirmée pour la 7^{ème} année consécutive !

Cette approche visant à mieux maîtriser nos dépenses d'énergie a été intégrée à un «Plan de Sobriété Énergétique» plus large intégrant l'ensemble des consommations énergétiques du Sitcom, incluant les consommations de carburant de la flotte de poids lourds mais également les différentes consommations des autres sites tels que les déchetteries, l'atelier mécanique, les centres de transfert ou le siège administratif.

L'installation de stockage des déchets inertes (ISDI)

Le Sitcom dispose d'une ISDI, située à Messanges. Elle accueille les déchets inertes du territoire, à savoir :

- Les bennes de gravats issues des déchetteries
- Les apports directs des professionnels

En 2023, 15 436 tonnes ont été accueillies sur cette ISDI.

Cette ISDI vient en complément de l'unité de valorisation des déchets inertes de la plate-forme de Bénese-Maremne, permettant ainsi de remplacer le stockage des déchets par de la valorisation !

Le Sitcom affiche sa volonté de promouvoir le recyclage et la valorisation plutôt que l'enfouissement.

**15 436 tonnes stockées en 2023
contre 17 447 tonnes en 2022**



Les données financières

Les enjeux financiers

Finances publiques

Le vrai coût de nos déchets

L'évolution du coût de la gestion de nos déchets concerne aujourd'hui toutes les collectivités en France, elle est majoritairement liée à l'augmentation de la fiscalité nationale, aux nouvelles contraintes réglementaires et à l'augmentation des coûts des matières premières. Le Sitcom n'échappe malheureusement pas à la règle et devra augmenter son budget. Néanmoins, nos bons résultats et les actions mises en œuvre permettent de limiter cette évolution.

Quels coûts pour quels services ?

Le Sitcom côte Sud des Landes est un service public qui gère la collecte et la valorisation des déchets sur son territoire. Comme tout service public, il ne fait aucun bénéfice sur ses activités : ses dépenses sont égales à ses recettes, qui sont principalement issues des contributions des communautés de communes (et donc des impôts des habitants) et des subventions liées à nos bonnes performances sur le tri des déchets.

EN TANT QU'HABITANT DU TERRITOIRE, POUR UNE CONTRIBUTION DE 100 € PAR AN AU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS, LE COÛT SE RÉPARTIT DE LA FAÇON SUIVANTE :

SANS LE TRI LE COÛT SERAIT 40% PLUS ÉLEVÉ



Zoom sur les principales contraintes financières

Des obligations réglementaires lourdes de conséquences :

Augmentation de taxes, impositions de nouveaux modes de gestion, développement de nouvelles filières de tri ou de valorisation des déchets... autant d'obligations réglementaires qui vont dans le bon sens mais qui nécessitent des coûts de fonctionnement et d'investissement lourds pour le Sitcom.

Des coûts d'achat qui flambent :

Comme chacun d'entre nous, le Sitcom est fortement impacté par l'augmentation très importante des tarifs appliqués sur l'achat des matériaux : conteneurs, camions, produits de traitement, carburants, électricité... Les dépenses du Sitcom ont suivi l'inflation nationale en 2022 et ont malheureusement poursuivi leur hausse en 2023.

Le budget 2023

Le Sitcom exploite en régie l'ensemble de ses activités et n'a pas une fiscalité propre. Par conséquent, il appelle des participations auprès de ses membres. En effet, le service de collecte et traitement des déchets exercé par le Sitcom est un service public financé par les contributions de ses adhérents qui ont chacun d'eux choisi d'instaurer la TEOM comme mode de financement sur leur territoire.

Le Sitcom dispose :

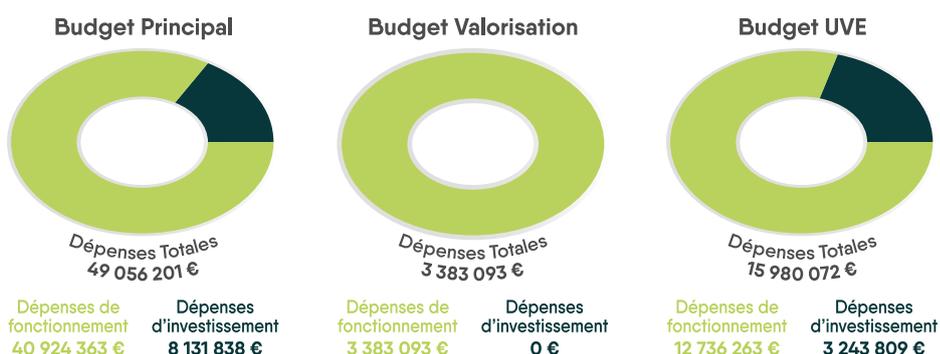
D'un budget Principal non soumis à TVA

D'un budget annexe Valorisation assujéti à la TVA, pour les ventes soumises à TVA

D'un budget UVE (Unité de Valorisation Energétique) soumis à TVA et à l'Impôt Société

Les dépenses

En 2023, le montant total des dépenses de l'exercice budgétaire du Sitcom Côte sud des Landes s'établit comme suit :



Les recettes

Les principales recettes et leur répartition :

Les recettes	48 813 474 €
Contributions des adhérents	31 711 554 €
Redevances et services	5 925 970 €
Soutiens et subventions	2 567 665 €
Produits valorisables	2 184 481 €
Prestation d'incinération	160 374 €
Vente d'électricité	3 405 667 €
Autres recettes	2 857 763 €

Les redevances et prestations de service

La redevance spéciale concerne les activités professionnelles (collectivités, administrations, artisans, commerçants, professions libérales, ...) qui utilisent le service public de collecte et de traitement des déchets.

Elle a pour objectif de financer le service public rendu aux professionnels et d'établir ainsi une équité entre les usagers. Les professionnels doivent participer à hauteur du service rendu, alors que les ménages paient ce service au travers des impôts locaux.

Les gros producteurs s'acquittent de la redevance spéciale en fonction de leur production réelle de déchets.

Les petits producteurs s'acquittent de la redevance spéciale selon un forfait appliqué suivant la nature du déchet produit et l'importance de l'activité.

Le paiement de la redevance spéciale entraîne la délivrance d'une vignette d'accès aux déchetteries.

Le service public aux professionnels comprend la collecte en porte-à-porte des déchets (ordures ménagères, biodéchets, carton, emballages et papier), l'utilisation des points tri et/ou des déchetteries conformément au règlement en vigueur.

L'utilisation d'au moins un de ces services justifie l'application de la redevance spéciale.

Des services supplémentaires proposés aux professionnels font l'objet de redevances spécifiques.

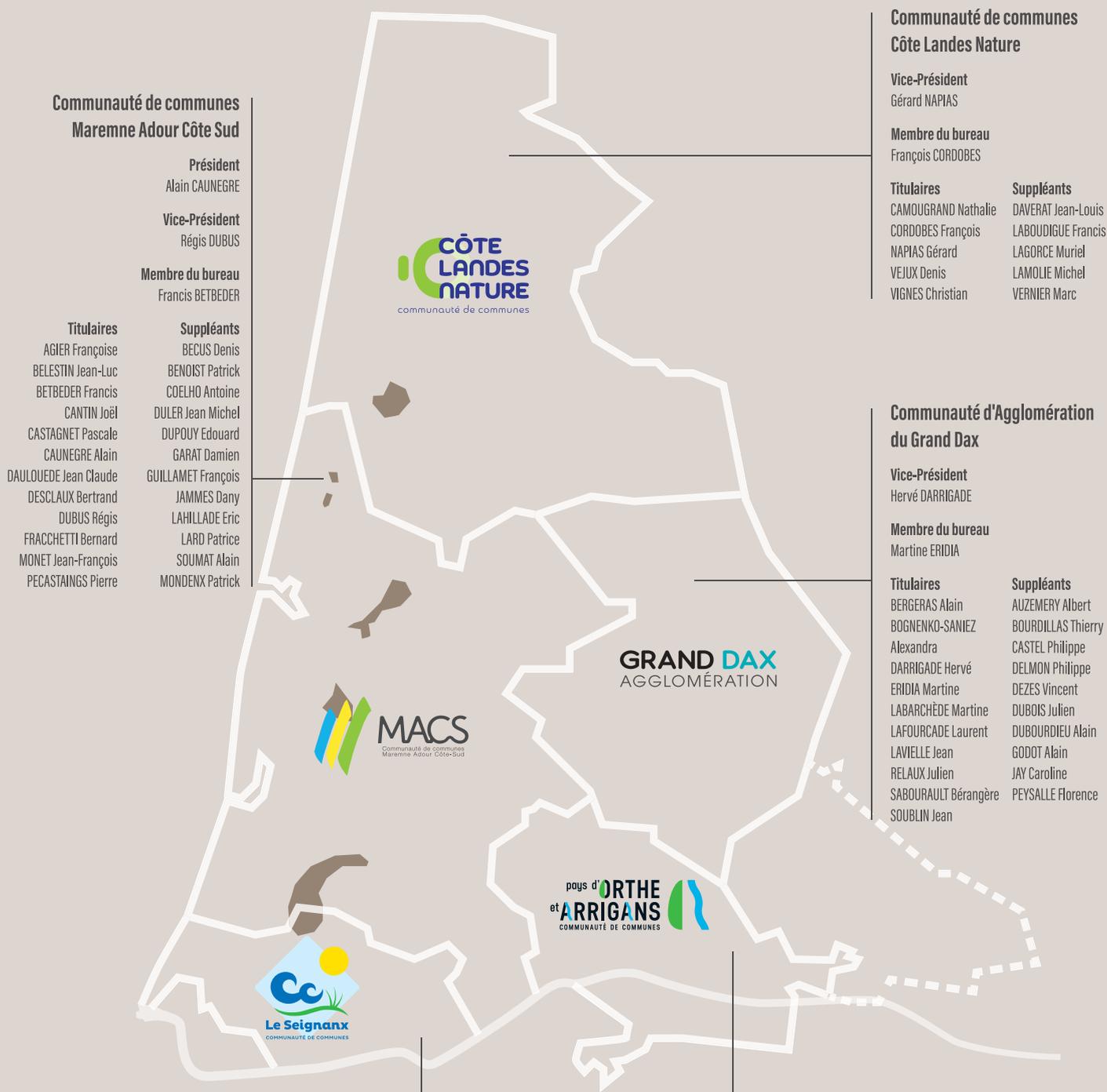
Redevances et services	5 452 118 €
Redevance spéciale	4 675 335 €
Redevance spécifique	318 616 €
Accueil plateforme	96 656 €
Mise à disposition bennes	72 890 €
Accueil en Isdi	192 096 €
Locations diverses (toiture, terrains...)	47 746 €
Déchets de soins	43 458 €
Enlèvement encombrants	3 113 €
Mise à disposition fûts d'huile	2 208 €

Les Ventes des produits valorisables

Recettes perçues au titre de la valorisation	Montants (en euros)
Déchets traitement	1 047 058 €
Compost	390 329 €
Concassé béton	204 872 €
Grave de mâchefers	63 202 €
Paillage palettes	59 198 €
Plaquettes énergie	223 922 €
Bûches et allume-feu	8 959 €
Déchets inertes	26 508 €
Bois tout-venant	45 474 €
Souches	4 186 €
Végétaux valorisables	18 112 €
Déchets en mélange	2 296 €
Collecte sélective	520 498 €
Papiers et cartonnages	132 536 €
Emballage en plastique, métal, briques	165 908 €
Emballage en verre	222 054 €
Déchets de déchetteries	713 500 €
Carton	142 415 €
Huiles alimentaires usagées	7 645 €
Batteries	53 223 €
Ferraille, aluminium, acier	510 217 €
Transports sur vente	469 015 €

Les ressources humaines

Les représentants élus du syndicat



39
Élus
au Comité
Syndical

6
Commissions
d'appel d'offres

5
Comités
syndicaux

Les équipes du syndicat

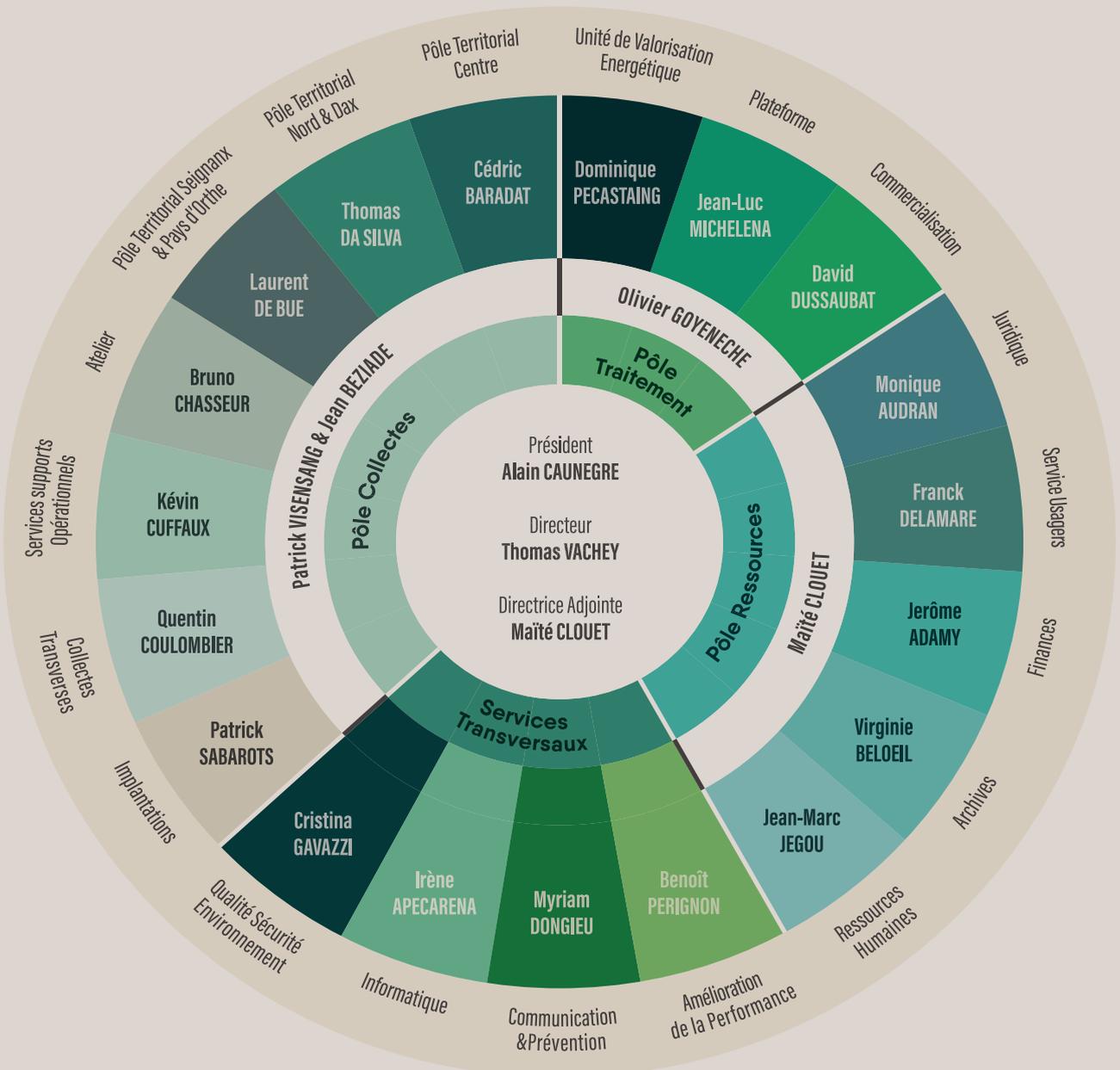
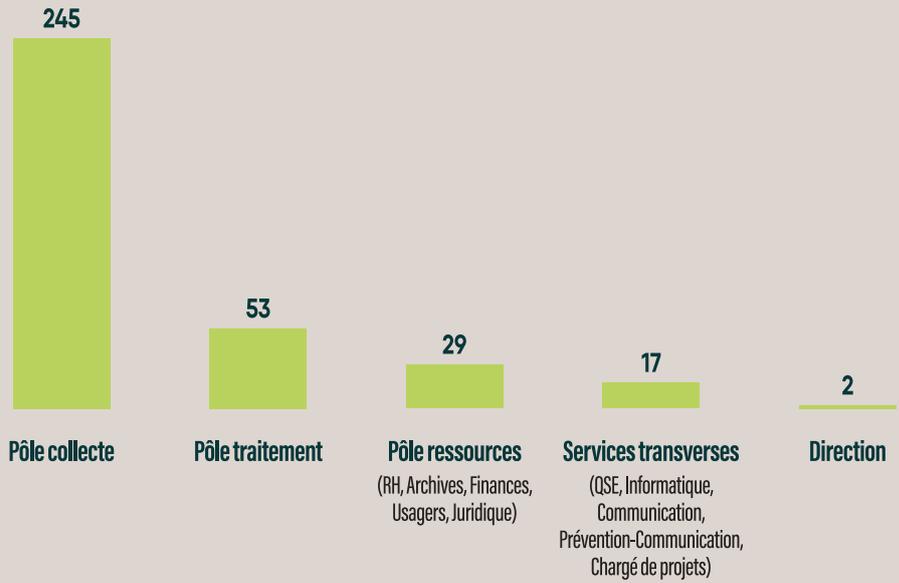
387
agents



346 agents permanents

40 contractuels

1 apprenti





Sitcom

Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

62 chemin du Bayonnais
40230 BÉNESSE-MAREMNE
Tél. : 05 58 72 03 94
www.sitcom40.fr